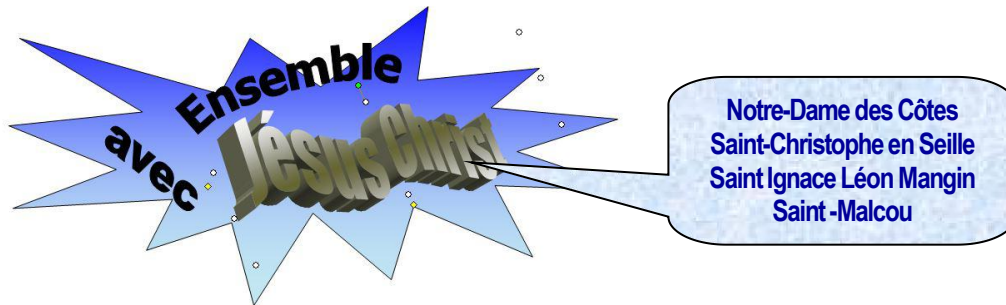


# Ensemble avec Jésus-Christ

*Bulletin inter-paroissial des Communautés de Paroisses*



## Nouvelles Résolutions

Octobre est là avec peut-être les premiers frimas en contraste total avec notre été torride et sec ! La rentrée est derrière nous et les scolaires pensent déjà aux congés de la Toussaint.

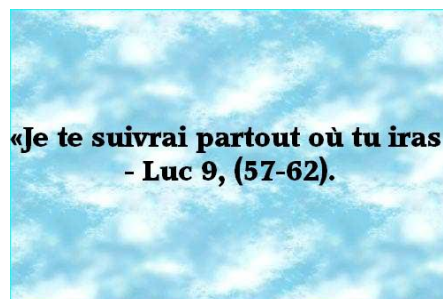
En famille, tout le monde est au travail après la dispersion des vacances. On se retrouve et on apprécie le confort d'une habitation avec eau courante chaude et froide et chauffage central. Savons-nous que c'est un privilège d'Européens et d'Américains du Nord de profiter tous les jours d'un tel avantage ?

Dans certaines régions d'Afrique ou d'Asie il faut souvent faire à pied plusieurs kilomètres pour s'approvisionner en eau - même pas potable -

Sachons sortir de notre égoïsme, en cette fin d'année liturgique, c'est le moment de procéder à un petit bilan. Qu'ai-je fait personnellement pour que le monde soit plus juste, plus accueillant, plus paisible ? En quoi ai-je été missionnaire de ma Foi, en quoi ai-je fait progresser la solidarité, le respect, l'amour du prochain ? Ai-je vraiment essayé de suivre l'enseignement du Christ ?

- Si le Christ me dit « *Suis-moi* » Suis-je capable de le faire, de dire et de réaliser « *Je te suivrai partout où tu iras* » - Luc 9, (57-62).

- Ou bien vais-je hésiter et demander au Seigneur de m'attendre car je ne suis pas prêt !



# Diacres Au Milieu Du Monde

## Diacres témoins du Christ serviteur.

Présents dans le monde dans leur paroisse, leur famille, leur quartier, leur cité, leur profession, leurs engagements et leurs responsabilités.

Ordonnés et envoyés pour être, avec d'autres : proches des démunis, des exclus, des sans voix, pour les accueillir et les rendre partenaires, présents dans les secteurs clés d'évolution du monde : santé, éducation, communication.

En dialogue avec ceux qui croient autrement, par l'écoute et l'annonce d'espérance.

### Comment devient-on Diacre ?

**Interpellation** : des hommes bien insérés dans leur milieu professionnel ou humain sont interpellés et rencontrent le délégué diocésain au diaconat.

**Groupe de recherche** : ils participent en couple s'ils sont mariés à une recherche sur le diaconat, durant une ou deux années.

**Formation** : en général, trois ans avant l'ordination et trois ans après, elle permet à chaque candidat de structurer sa foi.

**Accompagnement** : un groupe d'accompagnement est constitué (collègues de travail, amis, paroissiens) il aide le candidat à se préparer à sa mission.

**Appel** : quand le projet se précise, le délégué diocésain et l'équipe d'accompagnement disent le sens que peut revêtir l'ordination du candidat. L'Évêque prend alors la décision de l'ordonner Diacre.

**L'épouse** : elle est appelée à accompagner son mari durant son cheminement. L'ordination ne peut se faire qu'avec son plein accord.

**Ordination et mission** : ce sacrement est donné par l'imposition des mains de l'Évêque. C'est un don et un engagement à vie. L'Évêque confiera au Diacre des missions concrètes ; celles-ci peuvent changer et se renouveler au cours de son existence.

Les Diacres exercent leurs charges dans une triple dimension.

**Ministre de la charité** : les Diacres s'engagent et engagent les chrétiens à être témoins actifs de l'amour de Dieu pour les hommes.

**Ministre de la parole** : dans la célébration de l'Eucharistie, les Diacres proclament l'Évangile, ils sont au service de cette parole durant toute leur vie.

**Ministre de la liturgie** : aux côtés du Prêtre, à la messe, les Diacres rassemblent tous ce qui est vécu, tous ce qui est offert, fruit du travail des hommes.

Ils peuvent également baptiser, recevoir le consentement des époux, animer la prière, accueillir à l'occasion d'une sépulture.

Ils vivent en relation avec l'Évêque et les prêtres. Reliés les uns aux autres par le sacrement de l'ordre, ils permettent à l'Église d'exister comme « *peuple de Dieu, peuple de frères, peuple de serviteur* ».





## PREMIÈRE COMMUNION

### Rappel :

Nous vous rappelons que les inscriptions se font auprès de :

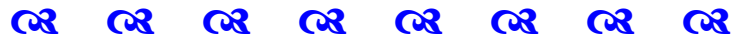
**Isabelle Di Giuseppe** : [isabelledigiuseppe@free.fr](mailto:isabelledigiuseppe@free.fr)

Pour les communautés Saint-Ignace Léon-Mangin et Saint-Malcou.

**Mireille Hocquard**, Tél. 06.30.80.91.59

**Brigitte Lorber**, Tél. 06.80.33.54.92

Pour les communautés Saint-Christophe en Seille et Notre-Dame des Côtes



## Quêtes Impérées

Les quêtes impérées, contrairement aux autres quêtes effectuées le dimanche, ne sont pas affectées aux besoins de la paroisse. Elles sont reversées intégralement à l'Evêché et ont vocation à servir des causes particulières. Elles dépassent le cadre des communautés paroissiales et répondent à un souci de solidarité au sein de l'universalité de l'Eglise. Leur calendrier est mis en place par les services diocésains et s'applique à toutes les paroisses de ces derniers. Pour notre Diocèse elles sont au nombre de 12 pour l'année 2019.

Ces quêtes impérées ont eu (ou auront) lieu les :

- **6 janvier 2019** : contribution aux frais généraux de l'Église de France.
- **27 janvier 2019** : Association Notre Dame de Metz, pour la construction et l'entretien des lieux de culte.
- **3 mars 2019** : Pastorale des moyens de communication, Le service diocésain de la communication a mission de soutenir les actions de tous les acteurs diocésains. Il coordonne la diffusion de l'information sur les différents médias.
- **19 avril 2019** : Vendredi Saint - Les communautés chrétiennes de Terre Sainte (Israël et territoires palestiniens) constituent la plus ancienne communauté chrétienne du monde.
- **21 avril 2019** : Pâques **et 9 juin** : Pentecôte – Fonds reversés au profit du séminaire diocésain et pour la couverture des frais de formation et d'entretien des séminaristes du diocèse.
- **16 juin 2019** : Mouvements et associations de fidèles comme l'AED – Aide à l'Église en Détresse, l'AFC – Association Familiale Catholique, les Equipes du Rosaire, CCFD Terre Solidaire, la Communauté de l'Emmanuel et bien d'autres.

● **15 août 2019** : Assomption – Comme pour Pâques et la Pentecôte.

● **1<sup>er</sup> septembre 2019** : Service Diocésain de la Catéchèse du catéchuménat et de l'enseignement religieux (animation des catéchistes, supports pédagogiques, organisation de manifestations...).

● **20 octobre 2019** : œuvres pontificales missionnaires (propagation de la Foi auprès des diocèses démunis, Saint-Pierre Apôtre qui aide les séminaristes et le noviciat, l'Enfance Missionnaire et l'Union Pontificale Missionnaire.

● **24 novembre 2019** : Secours Catholique – Faire reculer la pauvreté et les inégalités en France et dans le monde.

● **25 décembre 2019** : Noël – Denier de Saint-Pierre – expression de la participation de l'ensemble des fidèles aux initiatives de l'Évêque de Rome envers l'Église Universelle.



## **Nominations Diocésaines** au 1<sup>er</sup> septembre 2019

**Par décision de Mgr l'Évêque Jean-Christophe Lagleize**



Monsieur l'abbé **Daniel Galos** est nommé directeur de la Propédeutique de Lorraine.

Monsieur l'abbé **Daniel Galos** est nommé prêtre coopérateur au service des Communautés de paroisses Saint-Léon-Ignace-Mangin de Verny, Saint-Malcou de Louvigny, Notre-Dame des Côtes et Saint-Christophe en Seille.



**Saint-Leonard**  
ermite (VI<sup>ème</sup> siècle)  
Saint-patron de la chapelle de  
Vezon

Léonard est un noble franc, qui fut converti au christianisme par Saint-Rémi en 496, en même temps que Clovis. Il appartient dès lors à la cour de Clovis, et Rémi en fit un clerc de l'Eglise.

Léonard demanda à Clovis le droit de visiter, et éventuellement de libérer, les prisonniers qu'il jugerait dignes de l'être, ce qui lui fut accordé.

Ayant refusé l'épiscopat et quitté la cour, il passa quelque temps à Orléans, près de Saint Mesmin, abbé de Mici, pour se former aux règles de la vie monastique, puis traversa le Berry, où il prêcha la foi à des populations encore païennes. De là il se rendit en Aquitaine et y chercha un lieu solitaire pour prier, lieu qu'il trouva dans une forêt près de Limoges, où il devint ermite.

Il pria pour que l'épouse du roi des Francs mit au monde un enfant mâle, et suite à cette naissance reçut en récompense des terres à Nobiliacum (Noblat), où il fonda une abbaye.

Les prisonniers qu'il avait libérés le rejoignirent, défrichèrent les lieux, les cultivèrent, et c'est ainsi que naquit aux alentours un village qui fut nommé en son honneur Saint-Léonard de Noblat.

L'abbaye de Noblat devint une étape importante sur le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, et le culte de Saint Léonard se répandit dans tout l'ouest de l'Europe, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Suisse, et jusqu'en Pologne. Les fidèles demandaient son intercession pour la libération des prisonniers, la délivrance des femmes en couches et les maladies du bétail. Il est fêté le 6 novembre, est le patron des prisonniers.



**Contact :**

**Père EDOUARD KSIAZKIEWICZ**

Presbytère de POURNOY-LA-GRASSE,

16, rue Principale - Tél. 03.87.52.79.92

courriel : **[edwardksiazkiewicz@yahoo.com](mailto:edwardksiazkiewicz@yahoo.com)**

Rappel : Ouverture de la permanence tous les samedis matin de 10 h à 11 h 30 au presbytère de Pournoy-la-Grasse, 16 rue Principale.

*Site internet :*

<http://4communautesparoissessudmessin.fr>